

LOTION HYDROALCOOLIQUE

POUR LA DÉSINFECTION DES MAINS PAR FRICTION



Particulièrement adapté aux secteurs de la santé, de la restauration et des industries agroalimentaires. Sans rinçage, ni séchage peut s'utiliser sans eau. Laisse après usage une sensation de fraîcheur.

Bactéricide selon les normes EN 1276 et EN 13727.

Levuricide selon les normes EN 1650 et EN 13624.

Virucide selon la norme EN 14476.



Mode d'emploi

Sur mains sèches, appliquer une dose de lotion. Se frotter les mains selon le temps indiqué par la norme.

Ne pas oublier de frotter le dos de la main, entre les doigts, sous les ongles puis les poignets. Ne pas rincer.

Conditionnements

Flacon de 100 ml, 500 ml et 1L

Données techniques

Aspect : liquide limpide incolore

Densité : 0,85 - 0,91

Précautions

Pour une application cutanée uniquement. Éviter les projections oculaires. Ne pas mélanger avec d'autres produits antiseptiques.

Stockage

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

Sécurité selon FDS

Liquide inflammable, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible

dans les conditions normales d'utilisation.

Produit biocide TP 1

Substances actives biocides :

ALCOOL ETHYLIQUE: CAS : 64-17-5, 700 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et

n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

	Quantité	Tarif
ref. stkge100	100 ml	3.50 € HT
ref. stkge500	500 ml	6.90 € HT
ref. stkge1l	1 L	12.50 € HT

Frais de port **15€** / FRANCO à partir de 1000€HT

ZAC Les Ferrières II - 83490 Le Muy
Tél. 04 94 40 31 31 - Fax. 04 94 40 12 55
E-mail : sericoncept@sericoncept.com

SERICONCEPT.com
la pub sous toutes ses formes